


Principes et Objectifs	<p>Lorsque les élèves sont atteints d'une maladie grave ou d'un handicap nécessitant une affectation prioritaire pour raisons médicales, ou lorsque les élèves sont atteints d'un handicap contre-indiquant certains travaux en lycée professionnel (par exemple handicap moteur, sensoriel, relationnel, troubles du comportement...), les familles doivent prendre l'attache du médecin scolaire de l'établissement d'origine, afin de constituer un dossier.</p> <p>Cette fiche « Demande d'Affectation prioritaire pour raison médicale », sera étudiée en commission médicale.</p> <p>Une affectation relevant d'une priorité médicale tient compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des nécessités liées à la situation médicale, • Des vœux formulés par l'élève et sa famille, • De l'accessibilité des formations et des établissements sollicités au regard des contre-indications médicales (une attention particulière sera portée au bâti).
Public concerné	<p>Elève présentant toutes pathologies médicales et/ou handicap contre-indiquant certaines autorisation un certificat du médecin de l'Éducation Nationale, pour une affectation après la classe de 3^{ème} ou la classe de 2^{nde}.</p> <p>Trois cas de figure :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Existence d'un avis de contre-indication médicale 2. Formulation d'une indication médicale (relative à un handicap) 3. Existence d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement demandé
Constitution du dossier	<p>Les pièces à fournir pour la composition du dossier médical :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fiche « Demande d'Affectation prioritaire pour raison médicale, signée par les représentants légaux et le chef d'établissement. Ce dossier comprend la fiche qui recense les vœux de l'élève et les pièces justificatives. • Le certificat médical circonstancié <u>sous pli confidentiel</u> accroché au dossier, précisant la nature de la pathologie, nature du handicap (déficience, incapacité...), les contre-indications absolues à certaines professions, la nature de la prise en charge médicale, le lieu et le rythme des soins. <p>Le dossier doit être adressé au médecin conseiller technique du recteur <u>sous pli confidentiel</u>.</p> <p> Sur l'enveloppe sont notés : Nom et prénom de l'élève, et la mention « Affectation pour raisons médicales ».</p> <p><i>Le dossier complet est transmis au secrétariat du service médical : ce.spsante@ac-martinique.fr pour MERCREDI 20 MAI 2026.</i></p> <p>La COMMISSION MÉDICALE se tiendra le MARDI 26 MAI 2026 matin. Elle statuera sur les situations médicales avérées, les indications ou contre-indications médicales pour chaque vœu formulé et donnera une priorité d'affectation pour un seul vœu.</p> <p style="text-align: center;"><i>TOUT DOSSIER INCOMPLET OU TRANSMIS APRES LA DATE LIMITE NE SERA PAS EXAMINE.</i></p>
Saisie des vœux dans AFFELNET-lycée	<p>La saisie s'effectue du LUNDI 4 AU MARDI 26 MAI 2026 soit sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le Service en Ligne ; elle est faite par la famille (uniquement les élèves de 3^{ème}) → Affelnet-Lycée par le chef d'établissement d'origine
Communication des résultats de l'affectation	<p>Diffusion des résultats le MARDI 30 JUIN 2026.</p> <p>Les établissements d'origine ont accès aux résultats dans AFFELNET-Lycée. Les notifications d'affectation, une fois éditées doivent être remises aux représentants légaux.</p> <p>Les familles peuvent également consulter les résultats en ligne depuis la page Scolarité Services munis de leur compte EDUCONNECT.</p>

I- IDENTITE	
Nom :	Sexe : F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/>
Prénom :	Date de naissance :
Adresse des représentants légaux :	
Téléphone portable :	Domicile :
Email :	
Etablissement d'origine :	Classe d'origine :
Décision d'orientation :	

II- VŒU D'AFFECTATION		
Vœu	Formation envisagée (niveau + spécialité)	Nom de l'établissement envisagé
N°1		
N°2		
N°3		

Date :

Signature des représentants légaux :

Date :

Signature du chef d'établissement :

III- DECISION DE LA COMMISSION D'AFFECTATION
--

<input type="checkbox"/> Favorable à une affectation prioritaire en :
<input type="checkbox"/> Défavorable à une affectation prioritaire <div style="text-align: right; margin-top: 10px;"> Motivation de l'avis défavorable : <input type="checkbox"/> Non reconnue comme une situation médicale <input type="checkbox"/> Situation médicale reconnue mais ne justifiant pas une affectation prioritaire dans les formations demandées </div>
Date de la commission :

Date :

Signature de l'IEN-IO :

Date :

Signature du médecin CTR :